



ATTESTATION MEDICALE

Licence de Tireur Sportif

DEMANDE D'INTERRUPTION

En application de l'Art. 15 §1 du Décret du 20 décembre 2011 publié au Moniteur Belge du 29 février 2012 visant la demande d'interruption d'une licence de tireur sportif définitive, un certificat médical est requis.

Le soussigné,

médecin, déclare que

Madame / Monsieur ¹

né(e) le

adresse

.....

sera dans l'incapacité de participer aux entraînements et compétitions de tir sportif

du..... au

Date

Signature et cachet du médecin

¹ Biffer la mention inutile